

SOMMAIRE

- 2 Pastorale
- 3 Camp Beauséjour
- 4 Je ne peux plus respirer
- 4 Nicolas Huot
- 5 Le temps est venu
- 6 Feux de plein air
- 8 Réouvertures importantes
- 10 Organismes et activités
- 11 Bravo à notre MDJ
- 12 Jour de la Terre
- 14 MDJ des Hauts-Reliefs
- 16 Saint-Fortunat
- 17 Chronique hypnose
- 18 Vidange fosses septiques
- 20 Appel d'offre
- 21 SPA

Un virus qui bouscule!

Par Louis-Marie Lavoie

Confinement, port du masque, distanciation, mesures exceptionnelles, programmes financiers spéciaux... Depuis la mi-mars, les journaux, les ondes et les réseaux sociaux nous martèlent de vocables divers et redondants relatifs à la pandémie qui sévit actuellement. Et pour cause. La crise de la Covid-19 n'est pas terminée.

Même si ses effets semblent une vue de l'esprit pour nous, habitants de petits villages épargnés, le danger de la prolifération du virus reste bien réel. Et bien que nous devenions fatigués d'entendre toujours les mêmes consignes, que nous ayons le goût d'être quelque peu délinquants à leur sujet, que nous croyons que cela ne nous arrivera pas, à nous, le risque est toujours présent. Le principe de précaution prévaut; il doit rester présent à notre conscience. Pour nous, et pour les autres.

Le respect des consignes d'hygiène et de sécurité, bien que lassant, peut être vu comme une petite contribution personnelle dans le règlement de la crise que nous traversons. Une façon de faire notre part. Une toute petite part, si on relativise un peu et qu'on réalise les efforts prodigieux qui sont exigés des travailleurs de la santé, ou les pertes financières de nombreux commerçants, ou la mise en place de mesures strictes et contraignantes dans le monde du travail, dans la construction, la restauration, les soins esthétiques pour ne nommer que ceux-là.

Nous traversons une crise, ne l'oublions pas, et nous n'avons aucune idée de sa durée. Elle a et aura de sérieux impacts. Déjà, on a prédit que la pandémie du coronavirus va plonger l'économie mondiale dans sa plus forte récession depuis la Seconde Guerre mondiale... Qu'en sera-t-il des emplois stables, de nos habitudes de consommateurs, de nos facilités de socialisation?

(Lire la suite en page 2...)



(Suite de la page 1...)

Une opportunité d'évoluer ?

La notion du retour à « comme avant » apparaît de plus en plus illusoire. Toutefois, loin de générer le découragement, cette perspective peut être enthousiasmante et laisser la place à des changements importants dans notre manière de vivre et surtout dans notre mentalité. C'est peut-être ainsi que tout « va bien aller ».

Carl Gustav Jung, le fondateur de la psychologie analytique, décédé en 1961, a écrit : « Les crises, les bouleversements et la maladie ne surgissent pas par hasard. Ils nous servent d'indicateurs pour rectifier une trajectoire, explorer de nouvelles orientations, exprimer un autre chemin de vie. » Sans doute faut-il nous en inspirer. Individuellement et collectivement.

Habité du même esprit, l'écologiste français Nicolas Hulot a lancé le 6 mai dernier un manifeste qui invite l'humanité à « sortir de cette crise par le haut et préparer la société au monde qui vient, en multipliant les solidarités et en mettant fin à certains principes de l'économie de marché ». On en trouvera le contenu ici, dans les pages de ce Hameau.

Peut-être que l'actuelle pandémie de la Covid-19, considérée comme une crise majeure, ce qu'elle est, deviendra-t-elle, pour notre monde, l'occasion de faire un grand bond en avant...

En confinement... et après?

Par *Gérald Lehoux*

Au moment où j'écris ces lignes, nos églises sont toujours fermées pour respecter les directives de la santé publique. J'écoute assez régulièrement le point de presse de MM Legault et Harruda et on voit que de plus en plus on ouvre la porte à un certain déconfinement.

On peut se réunir 10 personnes de 3 familles à l'extérieur, tout en gardant le 2 mètres de distanciation. Lundi le 15, on pourra se réunir à l'intérieur et aller manger au restaurant tout en gardant cette même distanciation. Mais pas de nouvelles concernant l'ouverture de nos églises. Pourtant, ce n'est pas l'espace qui manque.

Mais même en confinement, je me dois de prendre soin de ma santé; ma santé physique bien sûr, ma santé psychologique et aussi ma santé spirituelle. Une bonne marche de santé, régulièrement, qui me permet d'admirer cette belle nature qui nous est donnée; entendre les oiseaux qui, il me semble, sont plus nombreux cette année à nous égayer par leur chant.

Un peu de jasette avec ceux et celles que je rencontre.



Prendre le temps de se remémorer un texte que j'ai lu et qui m'a fait du bien. Tout ça, simplement en prenant une marche.

Pour vous tous qui venez à l'église régulièrement afin de célébrer le Jour du Seigneur par l'Eucharistie dominicale, depuis plus de trois mois, ça ne nous est plus possible.

Mais avec l'internet, rien de plus facile que d'assister à une messe! Notre curé Bernard nous présente régulièrement la messe dominicale, et sur semaine, grâce à Facebook. La télévision nous offre aussi un grand choix.

Mais, la communauté ne peut être présente physiquement et c'est ce qui nous manque, célébrer ensemble, vivre l'Eucharistie, se nourrir du pain de vie, se rappeler les paroles du Christ, « Prenez et mangez ». Jésus qui se donne totalement, amoureuxment, qui nous fait communier à lui. Se rencontrer avant et après la messe, prendre des nouvelles : Bonjour, comment ça va? ... C'est ça une communauté.

Et après : Comment vivrons-nous un retour à une normalité ?

J'aurais beau avoir pris soin de ma santé spirituelle en lisant régulièrement un texte de la bible ou un écrit pour alimenter ma foi individuelle ; mais j'ai besoin de plus, j'appartiens à un groupe à une religion qui est celle de Jésus-Christ et ensemble en communauté j'essaie de vivre de son message.

Dimanche dernier à « Tout le monde en parle », on nous présentait des chansons qui terminaient les émissions pendant le confinement : Croire en rien de Louis-Jean Cormier, Rester debout de Richard Séguin, Si fragile de Luc De Larochelière, Hymne à la beauté du monde par Diane Dufresne, etc. Tous de très beaux textes par nos meilleurs chansonniers. Je suis retourné voir les paroles de « Croire en rien ». En voici un extrait :

« J'ai plus l'goût de croire en rien, je sais être heureux, pas besoin d'eux pour suivre mon chemin. Je serai le sauveur de mon simple bonheur. »

Désolé Louis-Jean, mais moi, même si je suis souvent en questionnement, j'ai besoin de croire qu'il y a plus grand que moi ; mais j'aime ta franchise et tes chansons !



Camp Beauséjour

418-458-2646
info@campbeausejour.com

Le Camp Beauséjour poursuivra ses activités tout au long de l'été 2020. Les nouvelles mesures mises de l'avant par la santé publique nous permettent d'offrir à notre clientèle habituelle la majorité des activités que nous avons l'habitude de proposer.

Cependant, nous devons limiter le nombre de personnes afin que celles qui seront au camp puissent profiter au maximum de leur séjour.

Il faudra donc communiquer avec nous afin d'obtenir une réservation que ce soit pour un séjour prolongé ou d'une seule journée.

Vous êtes invités à nous joindre au 418-458-2646 du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h 30 ou par courriel à info@campbeausejour.com.

« Je ne peux plus respirer » (G. Floyd)

Par Louis-Marie Lavoie

On ne peut passer sous silence la fin tragique de l'Afro-Américain George Floyd tué le 25 mai dernier à Minneapolis (Minnesota, É.-U.) par un policier blanc. Ni ses répercussions à l'échelle mondiale. À ce jour, des millions de personnes partout dans le monde ont manifesté leur colère ou leur dépit devant ce qu'il est convenu d'appeler le racisme systémique, c'est-à-dire un système de justice, pour ne pas dire une civilisation, à deux vitesses, une blanche, la privilégiée, et une autre teintée de noir, de latino, de jaune, d'autochtone, soit un système bipolaire dans notre façon de considérer les autres.

Cet événement marquant, ce meurtre perpétré de façon insolente à la vue de tous, et qui met en lumière un racisme bien ancré dans les mentalités, est la goutte qui a socialement fait déborder le vase. Et il survient en pleine pandémie ! Une crise dans une crise.

Que signifie cette réaction quasi universelle, et qu'implique-t-elle ? Une nécessité de changement dans le comportement policier, certes, mais aussi dans les lois et dans les esprits. C'est clair.

Roger Floyd, oncle de George, dit : « Je vois aujourd'hui mon neveu comme quelqu'un qui, par la volonté de Dieu, s'est sacrifié, afin qu'un changement puisse arriver. J'ai beaucoup d'espoir, je suis convaincu qu'on peut utiliser cette période pour provoquer le changement, un changement réel ». Ce sont là les paroles d'un homme sage qui corroborent les propos avancés par C. Jung et N. Hulot cités dans ce journal.

Volonté de Dieu, respect des autres, soif de justice ou simple bon sens, les raisons ne manquent pas pour élargir notre conscience et enfin « provoquer un changement réel ». On a le droit d'imaginer, à l'instar de John Lennon, de vivre dans un monde sans les spectres de la guerre, de la pauvreté, de la famine, de la stigmatisation, de l'intimidation, de la violence, des inégalités de toutes sortes ; et d'agir en conséquence. C'est à nous de jouer ! De sorte que chacun puisse respirer librement.

Nicolas Hulot : Pour l'homme et la nature

Par Louis-Marie Lavoie

Nicolas Hulot est journaliste, animateur et producteur de télévision, écrivain, homme d'affaires et homme politique français. Il fut pendant un temps le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, au début de la présidence d'Emmanuel Macron. Il a écrit « Le Syndrome du Titanic », et « Les Chemins de traverse ». On lui doit la belle série télévisée « Ushuaïa Nature ».

Face au péril écologique et climatique, il est convaincu qu'il faut engager une vraie métamorphose de nos sociétés vers des modèles basés sur la préservation du patrimoine naturel, l'accès équitable aux ressources, la solidarité et le bien-être de tous les êtres humains.

Il a créé en 1990 la Fondation Nicolas Hulot, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle. Cette fondation s'est donné pour mission d'engager la transition nécessaire pour parvenir à la métamorphose espérée, en faisant émerger des solutions pérennes et en incitant au changement des comportements individuels et collectifs. Justice sociale, nouveaux modèles économiques responsables et démocratie sont au cœur de toutes ses actions.

Le 6 mai dernier, en pleine tourmente générée par la pandémie, France Inter a publié une tribune, rédigée par Nicolas Hulot, comprenant 100 principes et 5 propositions, et intitulée « Le temps est venu ». Son but :

sortir de cette crise par le haut et préparer la société au monde qui vient, en multipliant les solidarités et en mettant fin à certains principes de l'économie de marché au niveau français et européen. Et cela nous regarde au plus haut point, nous aussi, nord-américains.

La liste des 100 principes est longue à lire. Le Hameau a choisi une vingtaine de ces perles afin de les soumettre à votre réflexion. Pour accéder au document intégral, visitez la page internet suivante :

<https://www.franceinter.fr/societe/le-temps-est-venu-decouvrez-la-tribune-de-nicolas-hulot>



*Le temps
est venu!*

DE POSER ENSEMBLE
LES PREMIÈRES PIERRES
D'UN NOUVEAU MONDE

Vingt principes tirés de la tribune de Nicolas Hulot
(parue le 6 mai 2020 sur France Inter)

1. Le temps est venu, ensemble, de poser les premières pierres d'un Nouveau Monde.

3. Le temps est venu pour une nouvelle façon de penser.

9. Le temps est venu de ne plus se mentir.

21. Le temps est venu de nous réconcilier avec la nature.

26. Le temps est venu d'écouter les peuples premiers.

30. Le temps est venu d'apprendre de nos erreurs.

34. Le temps est venu d'opérer la mue d'un système périmé.

44. Le temps est venu de la solidarité universelle.

46. Le temps est venu d'une économie qui préserve et redistribue à chacun.

49. Le temps est venu de s'émanciper des politiques partisanes.

52. Le temps est venu de s'inspirer des citoyens.

57. Le temps est venu de l'égalité absolue entre les femmes et les hommes.

59. Le temps est venu d'exprimer plus qu'une juste gratitude à celles et ceux, souvent étrangers, qui dans nos pays hier et aujourd'hui exécutent des tâches ingrates.

63. Le temps est venu d'exonérer les services publics de la loi du rendement.

71. Le temps est venu de nous libérer de nos addictions consuméristes.

83. Le temps est venu du discernement.

90. Le temps est venu de la dignité pour tous.

91. Le temps est venu de déclarer que le racisme est la pire des pollutions mentales.

94. Le temps est venu où chacun doit faire sa part et être l'artisan du monde de demain.

96. Le temps est venu de croire qu'un autre monde est possible.

Règlementation pour les Feux en plein air

Détails pour éclaircir la situation et la règlementation concernant les « Feux en plein air ».

Catégorie 1: Feu de plaisance ou à des fins récréatives

(petit feu pour manger des guimauves en famille) – Ce type de feu **NE NECESSITE PAS DE PERMIS DE BRÛLAGE**. Certaines règles diffèrent tout dépendant si vous êtes résidents du Périmètre urbain (village) ou du Périmètre rural (Campagne). Voici les règles à suivre :

Emplacement autorisé dans un périmètre

1. Périmètre urbain (village) - Pour les résidents du Périmètre urbain (village), l'utilisation d'un Foyer avec pare-étincelles est **OBLIGATOIRE**
 - a) Un foyer extérieur ne peut être installé que dans la cour arrière ou latérale telle que définie aux règlements d'urbanisme de la Municipalité.
 - b) La distance entre un foyer extérieur et toute ligne de propriété doit être d'au moins 2 mètres.
 - c) La distance entre un foyer extérieur et tout matériau combustible doit être d'au moins 3 mètres.
 - d) La distance entre un foyer extérieur et tout bâtiment doit être d'au moins 5 mètres.
2. Périmètre rural (Campagne) Pour les résidents en territoire RURAL (Campagne), l'utilisation d'un Foyer avec pare-étincelles **N'EST PAS OBLIGATOIRE**, mais recommandée
 - e) Pour des fins récréatives, l'espace doit être délimité sur une surface incombustible et ayant un muret de rétention de 250 mm de diamètre.
 - f) La distance entre un foyer extérieur et toute ligne de propriété doit être d'au moins 3 mètres.
 - g) La distance entre un foyer extérieur et tout matériau combustible doit être d'au moins 5 mètres.
 - h) La distance entre un foyer extérieur et tout bâtiment doit être d'au moins 10 mètres.
 - i) À proximité des bâtiments agricoles, la distance requise est de 45 mètres.
 - j) Les feux pour fins récréatives ne doivent pas être supérieurs à un mètre de hauteur.

Faites la distinction entre
« FEU DE PLAISANCE » et « FEU DE BRULAGE »
et surtout, procédez en toute sécurité !

Catégorie 2: Feu de brûlage (broussailles, branches, arbustes, etc.)

Pour ce type de feu, un **PERMIS DE BRÛLAGE** est **OBLIGATOIRE** et **GRATUIT**. En venant chercher votre permis de brûlage au bureau municipal, vous obtiendrez tous les détails à respecter afin de pouvoir procéder en toute sécurité.

Avant de délivrer un **PERMIS DE BRÛLAGE**, la municipalité se doit de faire des validations auprès de **la Société de protection des forêts contre le feu (la SOPFEU)** afin de s'assurer que les conditions météorologiques sont adéquates et sécuritaires pour procéder à ce type de brûlage.

Voici quelques éléments importants qui seront pris en compte et qui devront être respectés par le citoyen lors de l'émission d'un **PERMIS DE BRÛLAGE** :

Conditions d'émission d'un permis de brûlage

Toute personne peut obtenir un permis de brûlage en s'engageant à respecter toutes et chacune des conditions suivantes :

1. L'équipement nécessaire pour empêcher la propagation du feu est ou sera disponible sur les lieux où est ou sera allumé le feu, et ce, pour toute la durée dudit feu ;
2. La matière combustible utilisée est ou sera constituée exclusivement d'un ou des éléments suivants :
 - a) Broussailles ;
 - b) Branchages ;
 - c) Arbres ou parties d'arbres ;
 - d) Arbustes ;
 - e) Abattis.
3. Une personne d'au moins 18 ans est ou sera présente sur les lieux du feu afin d'en prendre la responsabilité et d'en empêcher la propagation, et ce, jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint ;
4. La hauteur maximale de l'amoncellement des matières destinées au brûlage est de 2 mètres ;
5. Le feu doit être situé à la distance spécifiée sur le permis, laquelle ne peut, normalement, être inférieure à 15 mètres de tout bâtiment et de la forêt ou d'un boisé ou de toute matière combustible et de tout réservoir de matière combustible ;
6. Lorsque le feu est ou sera situé à proximité d'un boisé ou d'une forêt, un coupe-feu doit ou devra être aménagé entre la forêt ou le boisé et les matières destinées au brûlage en enlevant de la surface toute matière combustible sur une distance d'au moins 5 fois la hauteur des entassements.

LUNDI 15 JUIN: RÉOUVERTURES IMPORTANTES

BUREAU MUNICIPAL: (Sur rendez-vous seulement)

La municipalité désire aviser ses citoyens de la réouverture « progressive » du bureau municipal à compter du lundi 15 juin.

Afin de continuer nos efforts de distanciation physique, nous demanderons aux résidents de prendre rendez-vous avant de vous présenter au bureau municipal.

L'accueil des citoyens ayant rendez-vous se fera exclusivement au comptoir de la réception (aucune rencontre ne se fera dans les bureaux du personnel) afin de s'assurer du respect de la distanciation physique.

Par cette action, nous souhaitons réduire les contacts entre les citoyens et citoyennes et les employés municipaux afin de réduire au maximum les risques de transmissions du virus.

Malgré cette réouverture, nous continuerons toutefois à privilégier grandement les discussions téléphoniques et par courriel lorsque la situation le permet. Comme toujours, il sera possible de joindre les membres de l'équipe par téléphone, courriel ou via le Facebook de la municipalité toute la journée.

N'hésitez pas à communiquer avec nous, nous sommes disponibles pour vous. Si jamais une rencontre est requise, il nous fera plaisir de vous céder un rendez-vous.

N'oubliez pas, vous pouvez joindre les employés municipaux en appelant au 819-344-2424 ou en écrivant à info@ham-nord.ca

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!

DESJARDINS Centre de service Ham-Nord

La direction de la Caisse Desjardins des Bois-Francis a décidé d'ouvrir dès le lundi 15 juin le service au comptoir caissier du centre de services Ham-Nord afin d'offrir un accès de proximité étant donné les travaux majeurs actuellement réalisés sur la 161. Rappelons que depuis le 18 mars dernier, la Caisse Desjardins des Bois-Francis a favorisé une prestation de services à distance et a maintenu l'accès physique de 4 centres de services sur 6 selon la recommandation du Mouvement Desjardins en vigueur jusqu'au 31 août. Pour Ham-

Nord, il s'agit donc d'une mesure exceptionnelle en lien avec les travaux routiers.

La santé et la sécurité des membres, clients et employés sont une priorité pour le Mouvement Desjardins. La Caisse a mis en place des mesures afin de limiter la propagation du virus. Nous comptons sur nos membres et clients pour respecter les mesures d'hygiène en place comme garder en tout temps une distance de 2 mètres avec toutes les personnes qui se présenteront au centre de services. De l'affichage sera installé à cet effet. L'accès au centre se fera une personne à la fois, c'est pourquoi la porte sera verrouillée en tout temps.

Tous les services en conseils financiers demeurent sur rendez-vous et par téléphone seulement.

Desjardins continue de suivre les directives émises par les gouvernements et la santé publique, qui continuent d'appeler à la prudence et qui favorisent une reprise progressive des activités économiques. Veuillez donc noter les heures d'ouverture ajustées durant cette période de pandémie :

Lundi : 10 h à 13 h

Mardi : 10 h à 13 h

Mercredi : 10 h à 13 h

Jeudi : 10 h à 15 h

Vendredi : 10 h à 13 h

Merci de faire confiance à Desjardins

CONSULTATIONS PHARMACEUTIQUES

**Sans Frais
Sur Rendez-vous**

Vous ne connaissez pas les médicaments que vous prenez?

L'un de vos médicaments n'est pas efficace?

Vous éprouvez des effets secondaires?

Vous partez en voyage et aimeriez obtenir des médicaments pour la diarrhée du voyageur?

Dorénavant, à notre pharmacie, il y aura toujours un pharmacien présent sur place les **lundi, mercredi et vendredi** matins pour vous rencontrer et prendre le temps de discuter avec vous.

Quelque chose vous embête?

Prenez rendez-vous!

819-344-2249

Catherine Dallaire et Steve Roy

Pharmaciens propriétaires
Affiliés à



Heures d'ouverture

LUNDI AU VENDREDI 10h à 18h

SAMEDI 10h à 14h

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie

Organismes et activités de l'été VS Covid-19

CLUB LIONS

« En ce qui concerne le Club, toutes nos activités sont arrêtées, jusqu'à ce que le déconfinement soit plus permissif. Merci et bon été. »

FONDATION RÉAL-LAVERTU

« La Fondation Réal-Lavertu a dû annuler son brunch-bénéfice annuel prévu en début juin. Elle est présentement sur pause, mais sa campagne de financement continue bel et bien. »

COMJUNAUTÉ SAINTS-ANGES DE HAM-NORD (PASTORALE)

« Pour le moment, nous sommes toujours en attente de nouvelles consignes de la Santé publique afin de pouvoir ouvrir les églises et de procéder aux célébrations. »

FADOQ

« Chers membres Fadoq. Nos activités sont toujours suspendues! Dès qu'elles reprendront, c'est avec plaisir que nous nous reverrons. Les membres du comité vous souhaitent une belle saison estivale. À bientôt »

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD

Sont annulés :

- La Fête de la Saint-Jean-Baptiste
- Les « Jeudi en Chansons » du mois de juin, juillet et août

Auront lieu :

- Le Camp de jour et son service de garde
- L'ouverture de la Bibliothèque

MAISON DES JEUNES DES HAUTS RELIEFS

« Après pas loin de trois mois de services sur le web et les réseaux sociaux, avec plus de 20 heures d'animation par semaine offertes à nos adolescents depuis le 16 mars dernier, la MDJ prépare actuellement son déconfinement et la réouverture de ses lieux physiques afin d'accueillir les ados en toute sécurité. Nous attendons toujours des consignes en ce sens, mais déjà nous entrevoyons des activités et rencontres extérieures pour la mi-juin.

Dès que nous aurons le "go", certaines activités pourront se dérouler à l'intérieur de nos locaux tout en respectant les mesures sanitaires et de distanciation physique. Surveillez notre page Facebook pour suivre l'évolution de l'ouverture du milieu de vie et des activités à la programmation ».

FORUM CITOYEN

« L'organisme a annulé la Journée de l'arbre, suspendu son assemblée générale et espère toujours pouvoir réaliser plus tard son projet de vente de garage. La préparation de la Balade Gourmande suit son cours; cette dernière aura lieu en début d'octobre comme prévu, en respectant les mesures de distanciation et d'hygiène qui seront en vigueur à ce moment-là. Nous espérons votre visite. »

BIBLIOTHÈQUE

« La bibli procèdera à une reprise graduelle de ses services, mais sans contact pour le moment. Elle respectera les directives de la CNESST ainsi qu'aux recommandations du Réseau Biblio. Après avoir réservé ses livres, l'utilisateur pourra les cueillir sur rendez-vous. La consultation des détails des procédures de prêts sera possible sur affiches et sur les réseaux sociaux. »

BRAVO à la MDJ des Hauts-Reliefs!

(Selon un communiqué de presse)

Cette année, avec la situation actuelle, la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF) présente les bons coups des organismes communautaires d'Arthabaska de façon virtuelle et accessible à tous sur Facebook.

Parmi les 17 bons coups retenus et diffusés en ligne, en voici un qui retient particulièrement l'attention des Ham-Nordois.

Maison des jeunes des Hauts-Reliefs

Un court métrage réalisé par, pour, et avec les jeunes, sur des thèmes touchant leurs nouvelles réalités socio-sexuelles est le défi que s'est lancé la Maison des jeunes des Hauts-Reliefs dans le cadre du projet MDJ WOOD/Alterados : le film « Lumières sur l'ombre ». Comme dans tout bon projet, il n'y a pas que la destination finale qui compte, mais aussi toutes les étapes et tout le chemin parcourus pour s'y rendre. Pour se faire, les jeunes ont choisi de réaliser six capsules vidéo, illustrant six personnages et s'imbriquant afin de former un court métrage faisant aussi la promotion des intervenants et des ressources du territoire disponibles pour eux. L'intimidation, le consentement, le harcèlement sexuel, les préjugés, la diversité sexuelle, la consommation et l'influence des pairs furent les thèmes ayant mené au scénario. Au final, ce projet a permis à 16 jeunes âgés de 12 à 16 ans, provenant des municipalités de Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham et Chesterville, de développer leurs compétences et d'acquérir diverses connaissances. Le projet MDJ/WOOD et le court métrage « Lumières sur l'ombre » ont touché plusieurs centaines de jeunes et de moins jeunes à travers le réseau des Maisons des Jeunes du Centre-du-Québec et des autres partenaires jeunesse ou communautaires. De quoi contribuer à la fierté de la Maison des Jeunes, des parents et de toute la population.

Toutes les capsules sont accessibles via la page Facebook de la CDCBF

www.facebook.com/CDCBoisFrancs

ainsi que sur la chaîne YouTube de la CDCBF

www.youtube.com/channel/UCeGNLxJmZaQTA6xvFSKma5g



3 membres du Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska soulignent le Jour de la Terre

(selon un communiqué de presse)

Le Jour de la Terre est une journée de célébration qui invite la population à faire un bilan des gestes quotidiens posés par rapport à l'environnement. Les jeunes du Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska se montrent très préoccupés par l'environnement; c'est pourquoi trois membres ont désiré souligner cette journée spéciale (22 avril dernier) à leur façon. Voici donc les trois textes présentés par les membres du Conseil jeunesse 2019-2020 de la MRC d'Arthabaska.



Chère madame la Terre.

Aujourd'hui, c'est ton anniversaire comme chaque humain que tu portes à son anniversaire. En cette journée spéciale, je souhaite te remercier. Te remercier pour tout ce que tu nous apportes. Autant cette eau pure qui nous permet de nous hydrater que de produire de l'électricité. Merci pour cette terre fertile que tu nous donnes qui procure des emplois à des milliers de personnes et qui nous permet de remplir nos ventres. Merci pour cet air produit par les arbres que tu portes! Cet air qui nous permet de respirer au gré des battements de nos cœurs et qui nous permet de vivre des moments inoubliables avec les personnes que nous aimons. Je sais que bien des gens oublient de te remercier. Moi aussi, parfois je t'oublie.

Cette année, j'espère qu'elle sera différente pour toi! Qu'elle sera pleine de bonnes actions pour ta santé, car je sais que tu commences à être malade. Cette année plus que les autres, je t'ai entendu, j'ai vu et j'ai vécu ta détresse. L'année qui suit sera différente. Je ne vais pas me contenter d'écouter tous tes cris, je vais te soigner,

car tu nous donnes la vie. Pour cette nouvelle année, je vais marcher davantage et laisser de côté mon automobile, je vais faire attention pour manger toute la nourriture pour ne pas faire de gaspillage et je vais utiliser et réutiliser tout ce que je peux encore utiliser pour éviter la surconsommation. De plus, je vais faire attention au suremballage à l'épicerie, je vais tenter de donner une deuxième vie à toutes ces choses que tu m'as permis d'avoir et je vais faire attention pour utiliser l'eau de pluie pour arroser mes fleurs au lieu de prendre l'eau que nous buvons.

Chère Terre, cette année, je t'ai écouté et je vais changer, car c'est à TON tour de te faire soigner!

Taomi Pépin

Taomi Pépin, représentante de Notre-Dame-de-Ham

L'importance de continuer de protéger notre planète.

Pour débiter, j'aimerais vous faire prendre conscience que le confinement mondial a des effets très positifs sur notre planète. Nous pouvons facilement constater que le niveau de Co2 a chuté drastiquement pendant la crise internationale de la COVID-19, et ce, simplement en limitant nos déplacements. Cette situation inattendue est une belle opportunité pour nous obliger à revoir nos façons de faire. Il est devenu primordial de faire un geste pour la planète pour pouvoir l'aider à mieux respirer malgré les progrès des dernières semaines.

Voici quelques petits trucs pour pouvoir aider la terre : ne plus utiliser de sacs plastiques dans les épiceries, car cela pourrait tuer des phoques en Antarctique ; boire de l'eau dans une gourde réutilisable et non une bouteille de plastique jetable, car chaque fois que vous buvez de l'eau dans une bouteille jetable, c'est une bouteille de plus qui peut se retrouver à la mer. Finalement, je vous demande de limiter le plus possible vos déplacements en voiture. Cela vous apportera minimalement deux avantages, soit ralentir la pollution et vous protéger de la Covid-19 en restant à la maison.

Nous avons juste une seule planète comme celle-ci et nous devons en prendre soin !

Vincent Gervais

Vincent Gervais, représentant de Saint-Albert



La terre, cette merveille où nous avons la chance de vivre !

Nous devons en prendre soin comme un trésor, c'est pour cela que nous devons faire attention à la pollution. Ainsi, nous aidons à garder notre terre en santé dans un bel environnement, prenons-en soin tous ensemble !

Laura Tremblay

Laura Tremblay, préfète suppléante et représentante de Victoriaville



DÉCONFINEMENT GRADUEL

Un déconfinement graduel est envisagé prochainement pour la Maison des Jeunes mais ce, **principalement à l'extérieur** pour commencer. Des activités respectant les règlements de mesures sanitaires mises en place par le gouvernement seront proposées aux jeunes. Tout l'équipement nécessaire à la protection des jeunes leur sera fourni ainsi qu'au personnel présent sur place. De plus, les regroupements qui étaient déjà prévus ont tous été reportés, dont l'AGA qui sera remise à cet automne.

Nous souhaitons retrouver tranquillement l'énergie qui habite habituellement ce merveilleux milieu de vie qu'est la Maison des Jeunes tout en adoptant de nouveaux moyens et en s'adaptant aux nouvelles mesures auxquelles nous sommes confrontés.



La MDJ des Hauts-Reliefs est fière de présenter le projet **Ma communauté SanT(HC)** qui est possible grâce à la collaboration de la municipalité. D'ici quelques mois, des panneaux seront affichés à différents endroits dans le village afin de promouvoir les saines alternatives à la consommation de cannabis. La participation d'un comité de jeunes est un élément-clé du projet puisque ce sont eux qui créeront les dessins et slogans qui se trouveront sur les panneaux. Nous souhaitons aussi distribuer des autocollants originaux rappelant la loi en matière de santé publique afin qu'ils soient affichés dans les entreprises et lieux publics.



**L'HORAIRE D'ÉTÉ DEVRAIT DÉBUTER DANS LA SEMAINE DU 22 JUIN.
SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR PLUS DE DÉTAILS!**



MON PROJET, MES ACQUIS, MA RÉUSSITE!

Tu as un projet que tu aimerais développer, mais tu ne sais pas par où commencer?
Tu n'as pas toutes les ressources nécessaires afin d'y arriver?

Que ce soit un projet en groupe ou individuel, qu'il soit d'améliorer ou de maintenir tes notes scolaires, d'organiser une activité physique pour la communauté, de participer à la création des panneaux pour Ma communauté SanT(HC)... Nous sommes là pour toi! Nous t'accompagnerons dans toutes les étapes de ton projet tout au long de l'été afin qu'il se concrétise. Nous serons présents pour répondre à tes questions, pour te conseiller ou pour te fournir le matériel nécessaire.

Ça t'intéresse? Communique avec nous au **819-344-5530** pour avoir plus d'informations et/ou pour t'inscrire. Ça commence dans de la semaine du 22 juin. Joins-toi à nous!



Canettes !!!



Le comité de jeunes de la Maison des Jeunes tient à vous remercier tous et toutes de votre généreuse contribution lors de sa collecte de canettes spéciale qui a eu lieu les 11 et 13 juin derniers à l'aréna André Larose. Des centaines et des centaines de canettes et bouteilles de plastique ont été ramassées, triées et envoyées à la consigne pour être recyclées! Un événement qui a permis de faire une pierre deux coups: financer un projet du comité de jeunes et contribuer à faire un geste significatif pour la planète.

Cela, grâce à votre participation! Encore une fois, MERCI! Nous tenons également à remercier la Municipalité du Canton de Ham-Nord et le marché Bonichoix de nous avoir permis de réaliser ce projet! Un merci bien spécial à Mme Carmen Ramsay (Leblanc :)) qui a gentiment confectionné et offert aux jeunes de la MDJ une trentaine de masques/couvre-visage pour l'occasion et pour d'autres à venir.



Mme Ramsay, nous vous remercions chaleureusement. Ils sont très beaux!



SAINT-FORTUNAT

Par Lise Henri, Directrice générale/secrétaire-trésorière

La circulation vers Saint-Fortunat sera entravée pendant huit semaines.

L'entrepreneur « Les Excavations Gagnon » envisage de débiter des travaux de réfection de la route du Cap, ainsi que des travaux d'aqueduc dans la semaine du 22 juin ou au plus tard dans la semaine du 29.

Les travaux seront d'une durée approximative de 8 semaines.

La circulation se fera à vitesse réduite et à certains moments la route pourra être fermée à la circulation sauf pour les résidents de ce secteur

Une signalisation adéquate sera mise en place par l'entrepreneur qui indiquera le détour suggéré.



JEUX D'EAU DE HAM-NORD : MERCI à nos partenaires!



USINE / PLANT
Québec, Canada
usine@h2oinnovation.com



201, 1^{re} Avenue, Ham-Nord, QC G0P 1A0, Canada
t: 819.344.2288 f: 819.344.2706

www.h2oinnovation.com | www.h2oinnovation.net



Club Lions
de Ham-Nord

CHRONIQUE «PARLONS D'HYPNOSE»



Et les enfants dans cette crise ?

Par Julie Perro, hypnothérapeute

Le monde a changé, c'est indéniable et je pense que notre réalité ne sera plus jamais exactement la même. En tant qu'adultes, nous sommes relativement capables de gérer nos émotions, de réfléchir et nous arriverons à nous relever... avec plus ou moins de plumes perdues.

Mais mon attention se porte sur tous ces enfants, entendant inlassablement les médias crier à qui veut l'entendre la gravité de cette crise. Je pense aussi à tous ces petits bouts de choux, témoins d'une conversation de leurs parents exprimant le pire, et visiblement anxieux. Il faut se le dire, cette crise est quelque chose d'inconnu et l'inconnu fait généralement peur.

Imaginez cet énorme tsunami d'insécurité dans la tête d'un enfant... Est-ce que l'école va recommencer ? Est-ce que je vais pouvoir voir mes amis ? Pourquoi je ne peux pas aller voir mes grands-parents ? Pourquoi notre voyage est annulé ? Pourquoi tous les jours il y a l'annonce du nombre de morts à la télé ? Est-ce que je vais mourir aussi, si je sors ?

Cette pandémie nous affecte tous, mais je pense qu'il faut mettre tous nos efforts afin que la génération qui pousse ne soit pas trop affectée psychologiquement par cette nouvelle réalité.

À mon avis, l'utilisation de l'hypnose pourrait être un

moyen de les accompagner, car les enfants sont généralement très réceptifs. Il suffit de penser à l'imagination débordante de tous ces petits lutins.

J'ai donc créé spécialement pour eux une guidance hypnotique afin qu'il puisse avoir sous la main une façon toute simple de retrouver un espace intérieur ou ils seront en sécurité. Étant donné que chaque enfant a des besoins et des ressentis différents, c'est une guidance qui laisse beaucoup de place afin que chacun puisse aller créer ce dont il a besoin dans l'instant présent. Chaque écoute pourra être l'occasion d'imaginer quelque chose de différent. C'est aussi une merveilleuse façon de s'endormir avec une musique douce et relaxante.

Prenons soin de nos valeureux chevaliers et de nos merveilleuses princesses.

Retrouvez cet audio gratuit sur ma chaîne [YouTube Julie Perro](#)

Info-Social 811

Vous vivez une situation difficile et vous ne savez pas comment y faire face ?

Le 811 est le numéro de téléphone pour une consultation téléphonique gratuite et confidentielle.

Des intervenants psychosociaux qualifiés sont disponibles, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, pour répondre à votre appel.

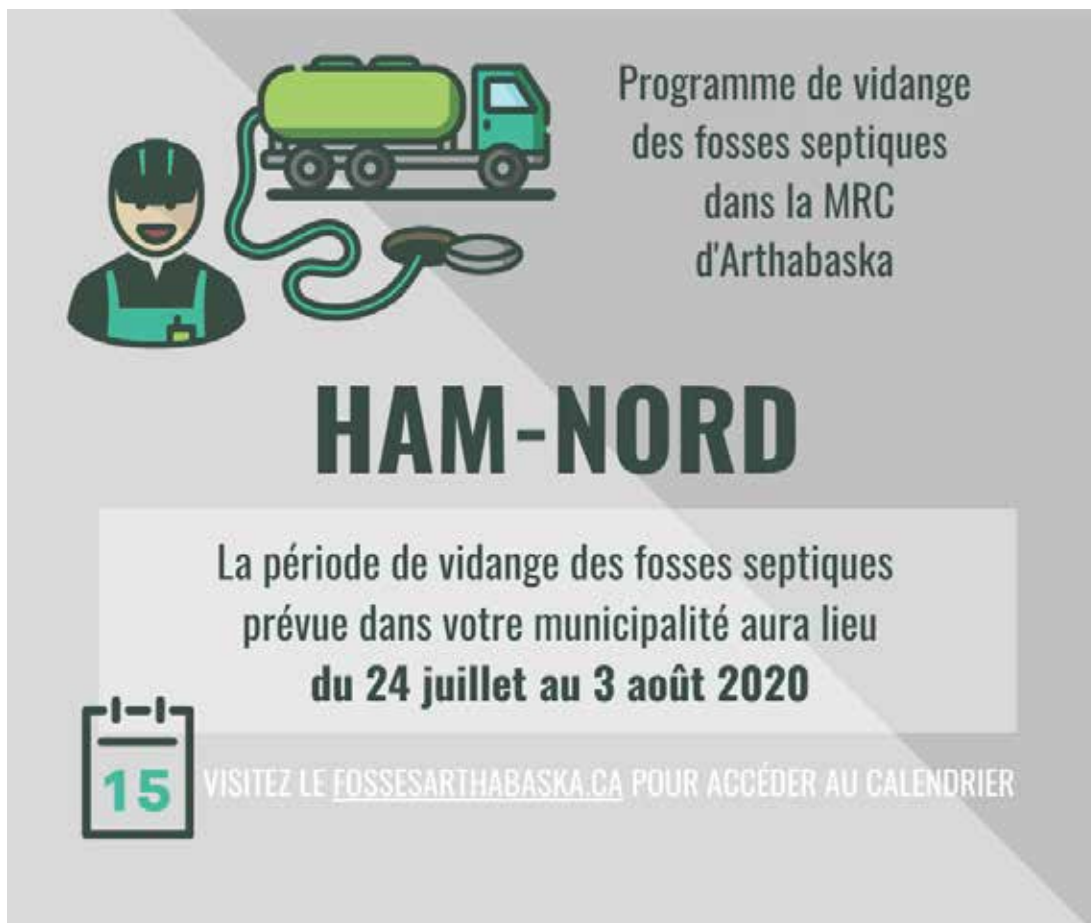
Ils peuvent vous soutenir, vous conseiller, vous donner une information ou vous référer aux ressources appropriées de la région.

Au besoin, un intervenant pourrait se déplacer dans le milieu afin d'effectuer une intervention.

N'attendez pas, composez le 811

Nouvelle procédure lors de vidanges d'urgence des fosses septiques

Une nouvelle procédure est maintenant en vigueur sur le territoire de la MRC d'Arthabaska pour les vidanges d'urgence des fosses septiques en milieu résidentiel. Selon les nouvelles dispositions du règlement 399, le propriétaire d'une fosse septique en milieu résidentiel peut mandater tout entrepreneur qualifié afin de réaliser une vidange supplémentaire ou une vidange d'urgence de sa fosse. Lors d'une entente avec un entrepreneur pour une vidange d'urgence, les modalités de paiement doivent être établies directement avec le prestataire de service.



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska

HAM-NORD

La période de vidange des fosses septiques
prévue dans votre municipalité aura lieu
du 24 juillet au 3 août 2020

15 VISITEZ LE FOSSSESARTHABASKA.CA POUR ACCÉDER AU CALENDRIER

Cette modification ne remplace pas et n'annule pas la vidange systématique dont les opérations demeurent la responsabilité exclusive de Gaudreau Environnement, mandaté par Gesterra, prévue systématiquement tous les 2 ans pour les résidences occupées de façon permanente et tous les 4 ans pour les résidences occupées de façon saisonnière.

Selon les nouvelles dispositions du règlement, si un propriétaire souhaite effectuer une vidange supplémentaire lors de la même année qu'est prévue une vidange systématique, il peut faire la demande via le programme de la MRC d'Arthabaska en contactant sa municipalité. Dans ce cas, cette vidange supplémentaire deviendra un devancement, c'est-à-dire que la vidange systématique prévue plus tard sera annulée. Le devancement sera considéré comme une vidange obligatoire (vidange systématique). Un seul devancement est possible. Dans

le cas où le propriétaire communique avec un autre entrepreneur, la vidange systématique ne pourra pas être annulée. À noter qu'il y a quelques particularités lors d'un changement de fosse, bien vouloir communiquer avec la municipalité pour plus de détails.



Programme de vidange
des fosses septiques
dans la MRC
d'Arthabaska

MODIFICATION AU PROGRAMME

VIDANGE SUPPLÉMENTAIRE
Le citoyen doit communiquer avec sa municipalité pour
une vidange supplémentaire.

OU

Le citoyen peut communiquer avec l'entrepreneur de son
choix.

FOSESARTHABASKA.CA

Si la vidange supplémentaire demandée n'a pas lieu dans l'année de la vidange systématique, le propriétaire peut communiquer avec l'entrepreneur de son choix. Dans ce cas, le propriétaire devra acquitter la facture directement à l'entrepreneur qu'il aura contacté.

Dans les cas où le citoyen adresse sa demande de vidange supplémentaire via le programme de la MRC d'Arthabaska, le citoyen peut utiliser le calendrier de vidange supplémentaire (www.fossesarthabaska.ca dans la section « Documentation à télécharger »). Ce service permet de regrouper les vidanges supplémentaires dans un même secteur pour bénéficier d'un tarif plus avantageux avec l'entrepreneur mandaté par Gesterra.

Rappelons que la vidange systématique en milieu résidentiel est en vigueur depuis 2018 sur le territoire des 22 municipalités de la MRC. Cet avis concerne l'ensemble des propriétaires résidentiels détenant une fosse septique à Chesterville, Daveluyville, Kingsey Falls, Ham-Nord, Maddington Falls, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Albert, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Saint-Louis-de-Blandford, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Saint-Rémi-de-Tingwick, Saint-Rosaire, Saint-Samuel, Saint-Valère, Sainte-Clotilde-de-Horton, Sainte-Élisabeth-de-Warwick, Sainte-Hélène-de-Chester, Sainte-Séraphine et Saints-Martyrs-Canadiens, Tingwick, Victoriaville et Warwick.

Pour plus de détails sur la vidange des fosses septiques sur le territoire de la MRC d'Arthabaska, vous pouvez consulter le www.fossesarthabaska.ca

AVIS D'APPEL D'OFFRES MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD

Réfection de la 4^e Avenue, 10^e Rang, Rue Principale,
chemin St-Fortunat et route St-Philippe
Projet P20-1186-00



Maître de l'ouvrage : Municipalité du Canton de Ham-Nord A/S M. Mathieu Couture, Directeur général 287 1 ^{re} Avenue, Ham-Nord, QC G0P 1A0 Tél : 819-344-2424	Consultant : GéniCité inc. A/S François Thibodeau, ing. 3645 de Cherbourg, Trois-Rivières, QC G8Y 5Z9 Tél : 819-701-3728
--	--

La Municipalité du Canton de Ham-Nord, demande des soumissions pour la réfection des chemins suivants : 4^e Avenue, 10^e Rang, rue Principale, chemin St-Fortunat et route St-Philippe.

Ces travaux font l'objet d'une aide financière dans le cadre Programme PAVL du Ministère des Transports, Volet RIRL, et l'adjudication est conditionnelle à l'obtention de la subvention.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Le document complet d'appel d'offres peut être obtenu à compter du **5 juin 2020**, sur le site SEAO.

GARANTIE DE SOUMISSION

Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10 % de la soumission, fait à l'ordre de la Municipalité du Canton de Ham-Nord, devra accompagner la soumission.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seules les personnes, sociétés et compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement sur SEAO et qui ont leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec sont admises à soumissionner.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions (un original et deux copies) devront être insérées dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées. Elles seront reçues au bureau de la Municipalité, au 287 1^{re} Avenue, Ham-Nord (Québec), G0P 1A0, le ou avant le **30 juin 2020 à 11h00**, à l'attention de Monsieur Mathieu Couture, Directeur général. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 11h05, dans la salle du Conseil municipal.

La Municipalité du Canton de Ham-Nord ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CERTIFIÉ VRAIE COPIE

Donné à Canton de Ham-Nord ce **5^e jour** du mois de **juin 2020**

Mathieu Couture, Directeur général Municipalité du Canton de Ham-Nord



Veillez noter qu'il est obligatoire de procéder à l'enregistrement de vos chiens et de se procurer une médaille de la SPAA pour tous chiens sur le territoire.

Pour toutes questions vous pouvez communiquer avec la SPAA ou avec votre municipalité.

Le chien doit porter en tout temps son médaillon d'identification.

L'omission de procéder à l'enregistrement d'un chien rend le maître passible d'amende.



Pour les chats, l'enregistrement n'est pas requis par la réglementation municipale. Toutefois, la SPAA vous encourage à le faire, sur une base volontaire, dans le but d'assurer la sécurité de votre animal.



**691 rue de l'Acadie,
Victoriaville, G6T 1T9**

819-758-4444

www.spaavic.com

infos@spaavic.com

Centre de
prévention
Suicide
Arthabaska-Érable

Lignes d'intervention
24 heures/24, 7 jours/7

MRC d'Arthabaska
819 751-2205

MRC de l'Érable
819 362-8581

Ici,
tout le monde lit
mon annonce!



**Aubert
&Morency**
NOTAIRES



ASSOCIÉES DANS LA MÊME
**TRADITION
D'EXCELLENCE**
ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

- **DISRAELI**
846 avenue Champlain
T 418.449.2955
- **THETFORD MINES**
1197 rue Notre-Dame Est
Suite 400
T 418.755.0812
- **WEEDON**
225 2^e avenue
T 819.877.3233
- ✉ laubert@notarius.net
catherinemorency@notarius.net
sbernard@notarius.net

SPECIALISTES EN DROIT IMMOBILIER TRADITIONNEL,
DROIT DES AFFAIRES, DROIT CORPORATIF ET DROIT
AGRICOLE. SANS OUBLIER LES RÉGIMES DE
PROTECTION, MANDATS D'INAPTITUDE, TESTAMENTS
ET SUCCESSIONS.

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100%
fait au
Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829



www.puitbec.com



RBQ, 8327-8683-50

Pat parreur d'onglons
819-350-0225
Patric Létourneau



**Alain
RAYES**

Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca

alain.rayes@parl.gc.ca



1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 8, Victoriaville (QC) G8P 0S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1P 1J2
382, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0



SÉBASTIEN SCHNEEBERGER

Député de Drummond-Bois-Francs

VIVACO

UN GROUPE COOPÉRATIF
ENCORE PLUS FORT.

BMR

827, route 161
819 344-2521

**MARCHÉ
BONICHOIX**

445, rue principal
819 344-2422

VIVACO.COOP

NOTEZ BIEN

JUIN 2020						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUIN

15: réouverture du Bureau de la municipalité et de la Caisse Desjardins. Pages 8-9

22: Travaux sur la route du Cap. Page 16

JUILLET

24: Début vidange des fosses septiques. Page 18

JUILLET 2020						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

" Si l'on m'annonçait que la fin du monde est pour demain, je planterais quand même un pommier. "

- Martin Luther King

R. Littina

LE CHÊNE BLANC

3 1/2 présentement admissible à une subvention au logement

logements à louer

3 1/2 - 4 1/2

Couple ou personne seule

Info : (819) 464-0032 ou 382-2471

*chauffé, éclairé, eau chaude,
salon communautaire, salle à
diner, buanderie, stationnement
extérieur avec prise de courant*

Forum Citoyen Ham-Nord



Louis-Marie Lavoie, président; Nébesna Fortin, vice-présidente; Benoit Charbonneau, trésorier; Émilie Lapointe, administratrice.

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour une cotisation unique de 15 \$ (Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord):

Devenez membre à vie de Forum Citoyen!

474, rue Principale, Ham-Nord, QC, G0P 1A0

819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Devenir membre ne vous engage à rien et vous procure la satisfaction d'appuyer votre organisme communautaire, en plus des nombreux avantages réservés aux membres lors des événements, tout au long de l'année.

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou participer aux différents comités? Vous êtes bienvenu!

Prochaine parution: 3 août

Date de tombée: 23 juillet

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Faites-nous parvenir vos textes pour le journal et profitez de nos pages pour faire paraître vos petites annonces. Faites-vous connaître à Ham-Nord !

hameau@arittera.com



Réalisez vos transactions du quotidien en un claquement de doigts

Payer la gardienne par virement Interac ou déposer un chèque avec son appareil mobile, voilà autant de façons de réaliser vos transactions du quotidien facilement et rapidement grâce aux solutions numériques Desjardins.

Retrouvez-les sur AccèsD Internet ou mobile ou informez-vous en caisse pour obtenir un accompagnement.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francis